



Distr.
GENERALE

T/PET.5/1359
24 décembre 1958

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. MOISE NONO CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS
ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

ONE KAMERUN O.K.

Pétition rapport : Je soussigné Nono Moïse, membre du Comité de base de Kaunat, Subdivision Bangangté, Village Baugwa Rg. Bamiléké au Comité central de Loum sous maquis tombel

Monsieur

Monsieur le Président général de la 13^{ème} session de l'Assemblée générale
des Nations Unies New York U.S.A.

Monsieur,

J'ai un grand honneur devenir auprès de votre haute bienveillance vous soumettre les crimes des colonialistes Français au Kamérun.

L'assassinat des :

1. Monsieur Djeukam Dieudonné
2. Emile Catéchiste MC. de Loum Chantier par les colonialistes Français,
le 13/8/1958 vers 12 h. nuit

Les séjours suivants ils viennent arrêtaient les villageois de Loum Chantiers.

1. Lieutcheu Bonéventure
2. Nangna André
3. Ndéto Rolan
4. Mambé Noé
5. Fentcha Elie
6. Ngambou Raphaël
7. Njomo Anne
8. Cicylie Simo
9. Tchikou Raphaël
10. Payo Josepha

Le lendemain matin le fils du catéchiste assassiné Nous proclamé que son père était tuer par les colonialistes F. et dire qu'il y avaient plusieurs européens qu'ils ne pourraient pas Remarquer leurs nombres! ainsi Mr. Dieunkam qui par Retard de son Décédé à Déclaré que c'est sont les colonialistes F qu'ils les a blessé dans la nuit. Après il a fait deux à l'hospital de Penja avant de décédé - Pour Bafoussam c'est ne pas acompter les égorgé et jété des cours d'eaux aux volés - et brûler les uns avec les colonialistes ont créés un moyen de faire de Récensement par manière au pays Bamiléké - de Récensements sans enfants sans femmes! et cela nous apouvaient qu'il n'y a aucun marié au Kamérun? Malgré cela les Kamérunais ont déjà connaître leur problèmes de cet Recensement proposé! La Bible Français vous dit qu'on parle dans des lieux cachés sera publier au marché!

Malgré tous ses massacres Nous demandons que

L'unification et l'indépendance immédiate au Kamérun

Veillez agréer Messieurs les assurances de Nos Sentiment les plus Respectueux!

Pétitionnaire rapporteur - Nono Moïse (signé) illisible

Fait à Tombel, le 12/8/58
